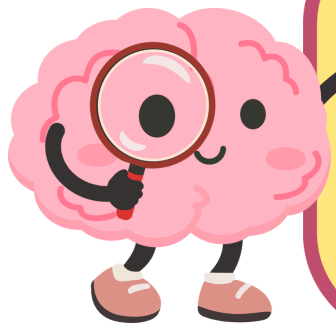


Critère impératif

2.2-02 : Les équipes respectent les BP de prescription des médicaments



ANTICIPER, C'EST SÉCURISER LE PATIENT



Une prise en charge plus rapide



Moins d'erreurs médicamenteuses



Une meilleure coordination des équipes

LE PROTOCOLE ANTICIPÉ : UN SOIN PLUS RAPIDE, PLUS SÛR ET MIEUX COORDONNÉ



IDENTIFIER LES SITUATIONS À RISQUE

- Situations prévisibles (ex : douleurs post-opératoire, agitation, hypoglycémie, nausée/vomissements ...)
- Protocole **rédigé par le service** ou le pôle.
- **Validé/ révisé** par la CME/COMEDIMS (date)



QUI ?

ÉQUIPES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES



SAISIR ET PARAMÉTRER DANS LE LAP

- Indication clairement formulée et conditions d'utilisation.
- Posologie, voie, contre-indications, interactions.
- Vérification des allergies, alertes activées.



QUI ?

PHARMACIEN AVEC LE RÉFÉRENT LAP



PRESCRIRE SELON PROTOCOLE ANTICIPÉ

- Prescrire dans le LAP selon le protocole paramétré
- Prescription datée et signée par le médecin



QUI ?

MÉDECIN PRESCRIPTEUR



ADMINISTRER EN SÉCURITÉ

- Protocole = réduction des délais de prise en charge
- Limitation des erreurs, harmonisation des pratiques



QUI ?

ÉQUIPE SOIGNANTE



TRACER DANS LE DPI

- Traçabilité de l'administration et de l'efficacité
- Réévaluation et adaptation si besoin
- Suivi du patient et continuité de la prise en charge



QUI ?

ÉQUIPE SOIGNANTE ET MÉDICALE

PROTOCOLE ANTICIPÉ



Applicable à plusieurs patients



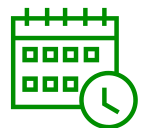
Rédigé en équipe pluridisciplinaire



Validé, daté, signé



Diffusé, connu des professionnels



Révisé régulièrement

OBJECTIF : RÉDUIRE LES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES MÉDICAMENTEUX ÉVITABLES